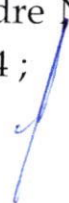


REPUBLIQUE DU BENIN

-----&&-----
FRATERNITE - JUSTICE - TRAVAIL-----&&-----
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUEportant nominations à titre normal et
civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°87-018 du 21 septembre 1987 portant Création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- Vu le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 24 novembre au 08 décembre 2014 ;



DECRETE

Article 1^{er} : sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1- Ministère de la santé

Messieurs :

- **ASSOGBA Kinsou**, Préposé des Services Administratifs ;
- **BABA-ODE Cocou**, Contrôleur d'Action Sanitaire ;
- **DJOSSOU Assogba Soumaïla**, Technicien de laboratoire ;
- **HOUSSOU Kossi Adolphe**, Secrétaire des Services Administratifs.

2- Ministère des Travaux Publics et des Transports

- Madame **AKPOVO Jeanne Emilie**, Administrateur des Services Financiers.

Messieurs :

- **TONAHIN Makponnou Félix**, Ingénieur des Services Techniques des TP ;
- **YAROU LAFIA Bio Ouré**, Ingénieur des Services Techniques des TP.

1- Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement

- Monsieur **OURO-DJERI Imorou**, Chercheur en Sciences Environnementales.

3- Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et Institutionnelle

Messieurs :

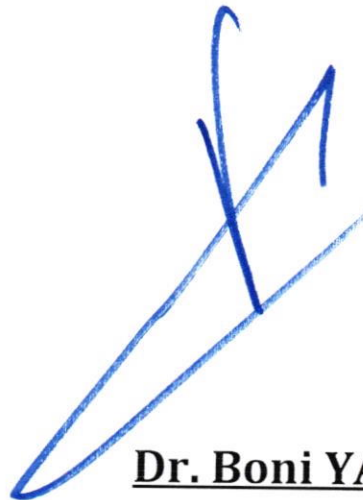
- **AMOUSSOU Ekouégan Alphonse**, Comptable ;
- **MONTCHO Lègba Appolinaire Coomlan**, Comptable ;

- **TIDJANI Mohamed Omar**, Inspecteur des Services de Sécurité Sociale.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 17 avril 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTRES 26 – GCONB 20
– SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 –
UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 11.

